


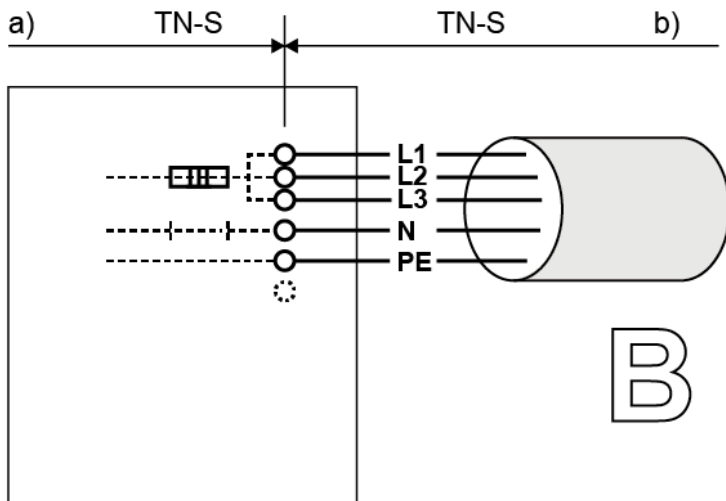
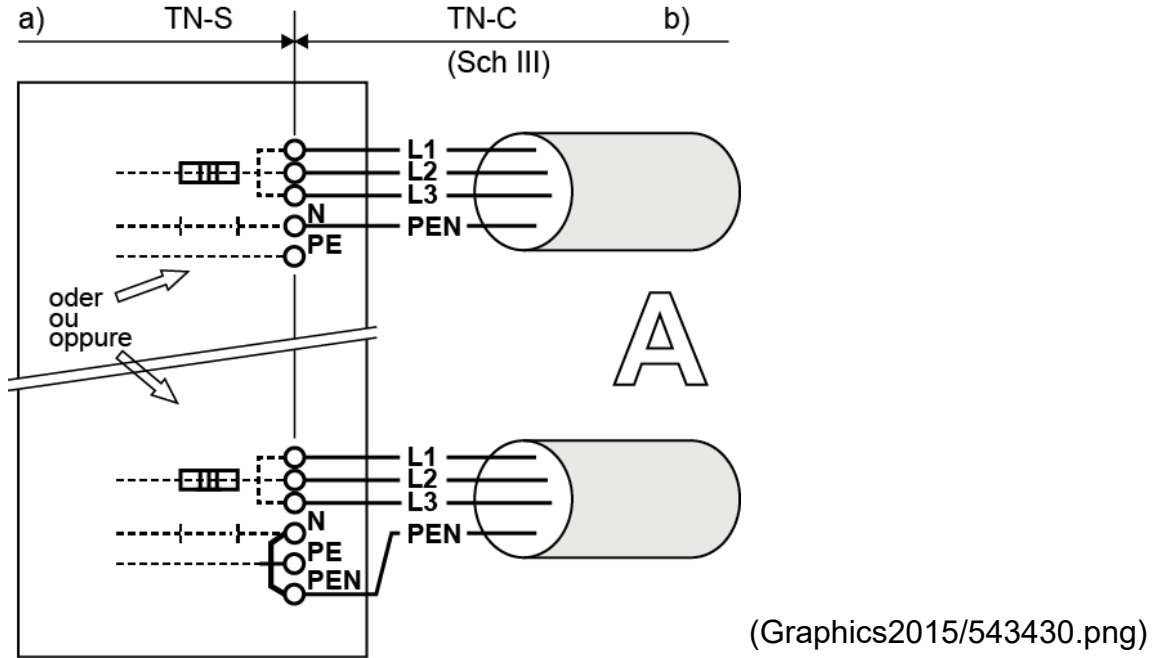
5.4.3.4 Conducteurs PEN

- .3 Si des canalisations de départ sont alimentées à partir d'un ensemble d'appareillage amélioré, elles doivent être connectées avec les bornes de départ comme le montre la  Fig. 5.4.3.4.3.0.

A: alimentation des canalisations existantes dans le système TN-C (schéma III)

B: alimentation des canalisations dans le système TN-S (resp. après amélioration de la canalisation)

Fig. 5.4.3.4.3.0 Alimentation de canalisations existantes depuis la distribution améliorée



Légende

- a) Ensemble d'appareillage selon le système TN-S
- b) Départ (distribution)
- A: jusqu'à l'amélioration des canalisations d'alimentation
- B: ensemble d'appareillage et canalisation d'alimentation dans le système TN-S

Note 1:

(CH) Au point de séparation entre conducteur de protection et conducteur neutre, un sectionneur de neutre doit être inséré dans le conducteur neutre.

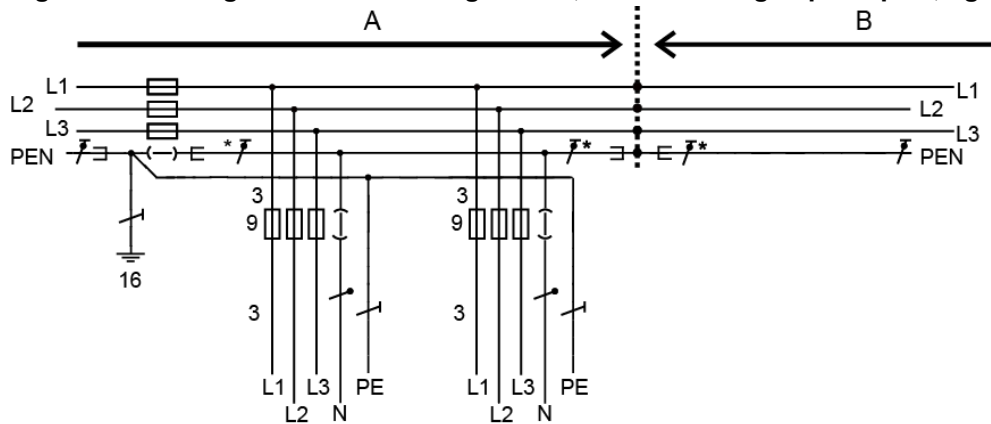
Note 2:

(CH) Dans les installations existantes avec un conducteur neutre marqué en jaune (NIBT Fig. 5.4.3.4.3.1, partie B) celui-ci peut être utilisé comme conducteur PEN lors de la rénovation de canalisations d'immeubles et d'abonnés, pour autant que les exigences posées à un conducteur PEN soient remplies. En outre, il faut que le conducteur neutre existant (dans l'installation existante) soit clairement identifié comme conducteur PEN.

Dans les installations existantes avec un conducteur neutre marqué en jaune (NIBT Fig. 5.4.3.4.3.1, partie B) celui-ci doit être clairement identifié comme conducteur PEN, pour autant qu'il continue à être utilisé comme tel. Si la partie de canalisation A est renouvelée et utilisée comme conducteur PEN jusqu'à l'alimentation de l'installation existante « B », le conducteur bleu doit remplir les conditions d'un conducteur PEN et être marqué sans équivoque aux deux extrémités comme conducteur PEN. Cette disposition ne peut être utilisée que comme solution de transition jusqu'à l'amélioration de l'installation dans la partie B.

L'utilisation d'un conducteur neutre existant comme conducteur PEN n'est possible que si sa section minimum est de 10 mm² Cu sur toute sa longueur et qu'il est isolé sans interruption. En outre, il doit être repéré comme conducteur PEN selon la NIBT figure 5.4.3.4.3.1.

Fig. 5.4.3.4.3.1 Ligne d'alimentation générale, colonne ou ligne principale, ligne d'abonné existante



(Graphics2015/543431.png)

Légende

A	Nouvelle ligne d'alimentation principale ou d'abonné « rénovée » (colonne montante) système TN-S
B	« Ancienne » installation existante système TN-C
1	Le conducteur neutre repéré en jaune de l'installation existante (B) doit être repéré en vert et bleu aux deux extrémités, car il a la fonction d'un conducteur PEN.
2	Le conducteur bleu de la nouvelle installation (A) doit être repéré en vert-jaune aux deux extrémités, car il a la fonction d'un conducteur PEN
3	Colonne ou ligne principale
9	Dispositif de protection d'abonné contre les surintensités
16	Conducteur de terre
L1, L2, L3	Conducteur de phase
N	Conducteur neutre bleu (jaune*)
PEN	Conducteur PEN (vert-jaune, extrémités bleu)
PE	Conducteur de protection (vert-jaune)
	Sectionneurs de neutre
	Dispositif de protection contre les surintensités